M. Bernard DIGOIT, past-président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc et M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume a animé au « Rendez-vous CFCIM », une conférence sous le thème :« Les Finances publiques : les atouts de la consolidation budgétaire et comptable », à la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, le 20 juin 2012.

Ce «Rendez-vous CFCIM», constitue un forum attendu des adhérents de la Chambre française de Commerce et d'Industrie au Maroc et de la presse marocaine qui sont invités à assister aux interventions des grands décideurs des secteurs public et privé, sur des questions d'actualité.

Lors de ce rendez-vous, M. le Trésorier Général du Royaume a présenté des caractéristiques des finances publiques en relation avec les besoins de consolidation budgétaire et comptable ainsi que les enjeux de la consolidation des budgets et des comptes publics.

Il a également proposé quelques éléments de réflexion pour la démarche de mise en œuvre de cette consolidation budgétaire et comptable, à travers les axes suivants :

- Délimitation du périmètre de consolidation ;
- Harmonisation des référentiels budgétaires et comptables ;
- Intégration des systèmes d'information et des dispositifs de contrôle et d'audit interne;
- Consécration juridique de la consolidation budgétaire et comptable.

Dans ce Numézo

EN BREF

- Atelier sur les bonnes pratiques d'inspection et de vérification.
- Journée d'étude sur la Loi Organique des Finances.
- VII congrès des experts compables à El Jadida.
- Rencontre avec les experts «Support for Improvement in Governance and Management».
- · Atelier sur la réingénierie des processus.

POINT SUR ... ET ACTUALITE PROJETS

- Point sur : Le Fonds d'Entraide Familiale
- Actualité Projets : Gestion Intégrée de la Dépense - REPORTING, un enjeu pour la prise de décision

RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- · Appels à candidature
- Nominations
- Soutenance d'une thèse
- Coopération







Atelier sur les bonnes pratiques d'inspection et de vérification

La Trésorerie Générale du Royaume a invité Mme Marine GALES-MELO, auditrice à la mission nationale d'audit, inspectrice principale des finances publiques et M. Jean-François BOURHIS, en charge de l'audit, administrateur des finances publiques adjoint à la Direction Générale des Finances Publiques, à participer à l'atelier tenu sous le thème des « Bonnes pratiques d'inspection et de vérification », le 12 avril 2012.

Cet atelier a permis de s'enquérir de l'expérience de la Direction Générale des Finances Publiques sur l'organisation et les méthodes d'audit en termes de critères de programmation, de guides, de normalisation des sanctions, d'évaluation des règles déontologiques,....

Les auditeurs français qui ont échangé avec les cadres en charge du dossier de l'inspection et de la vérification à la Trésorerie Générale du Royaume, ont animé deux tables rondes à savoir :

- La déontologie de l'auditeur et la normalisation des sanctions.
- La détection des irrégularités et la capitalisation par l'institution des observations relatées dans les rapports.

Journée d'étude sur la Loi Organique des Finances



La Trésorerie Générale du Royaume a accueilli une journée d'étude, organisée par l'Association Marocaine des Inspecteurs des Finances (AMIF) sur la refonte de la Loi Organique des Finances, le 02 mai 2012.

Tenue sous le thème : « la refonte de la Loi Organique des Finances : enjeux et perspectives de mise en œuvre», cette rencontre a eu pour objectif de contribuer à la préparation de l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de la réforme de la Loi Organique des Finances qui requiert un engagement fort de la part des acteurs concernés (Gouvernement, Institutions de contrôle, Administration et société civile) pour partager une même vision des enjeux et des implications de cette réforme.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 52ème anniversaire de la création de l'Inspection Générale des Finances, a été marquée par l'intervention de M. Noureddine BENSOUDA. Cette intervention a porté sur la présentation d'un nouveau modèle de gestion des finances publiques qui s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Le nouveau partage des pouvoirs ;
- La responsabilité et l'imputabilité des décisions ;
- La reddition des comptes ;

Ainsi, la réussite de cette réforme qui vise un renforcement des pouvoirs budgétaires du parlement, une plus grande efficacité de la dépense et des politiques publiques et une amélioration des services publics rendus aux citoyens, nécessite des changements majeurs dans l'organisation, les méthodes de travail de l'administration et dans les politiques de gestion des ressources humaines.

VIIème congrès des experts compables à El Jadida



M. Nouredine BENSOUDA accompagné de MM. Abdelmoughit LOTFI, Directeur régional de Casablanca, Abderrahman HEMRAS, Trésorier provincial d'El Jadida et Abdellatif RACHID, Chef du service de la centralisation comptable, assurant

l'intérim de la division de la centralisation financière et comptable ont participé au VIIème congrès des experts comptables à El Jadida, les 10 et 11 mai 2012.

Ce congrès organisé sous le thème « l'expert comptable et la dynamique du changement », a été tenu sous forme de plusieurs séances plénières et ateliers de partage dont :

- les tendances et les conditions de réussite du changement ;
- la bonne gouvernance et la reddition des comptes ;
- Les mutations et les nouveaux métiers de la profession d'expert comptable.

Rencontre avec les experts du «Support for Improvement in Governance and Management »



Une équipe d'experts du programme de coopération « Support for Improvement in Governance and Management » (SIGMA), composée de MM. Francis HENIN, Principal Administrator M. Daniel IVARSSON, Principal Administrator et

Mlle Selma SQALLI, Administratrice de Projets à l'Union de Gestion des Projets (UGP) a effectué une mission le 15 Mai 2012 à la Trésorerie Générale du Royaume.

Cette rencontre qui a connu les interventions des équipes des deux parties, a eu pour objectifs :

- de faire le point sur l'état d'avancement des nouveaux développements intervenus dans le domaine des marchés publics durant les six derniers mois :
- d'identifier les thèmes sur les quels les autorités marocaines souhaitent concentrer la coopération avec le Support for Improvement in Governance and Management.

A la lumière des remarques et suggestions recueillies une journée d'étude sera organisée en collaboration avec la Commission des Marchés pour l'élaboration du projet de texte relatif au partenariat avec le privé et pour la préparation d'une fiche de projet de coopération.

Atelier sur la réingénierie des processus



Mme Angélique BONNE-TON, adjoint au chef de la mission nationale de réingénierie des processus, et M. Bernard LIMAL, Délégué du Directeur Général des Finances Publiques de la Région Ile-de-France ont animé un

atelier sous le thème : « la réingénierie des processus » du 11 au 13 Juin 2012 à la Trésorerie Générale du Royaume.

Programmé au menu du plan de coopération annuel 2012 avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), cet atelier a réuni les responsables de la Trésorerie Générale du Royaume, concernés par la réingénieurie des processus dans le cadre des différents projets nottammant la Gestion Intégrée de la Dépense.

Il a porté sur la présentation :

- de la démarche de réingénierie des processus en France (principes, méthodes appliquées, acteurs, conditions de réussite, ...);
- de l'application de la méthode, à partir d'un cas concret français (le service facturié).

Par ailleurs, la délégation de la Direction Générale des Finances Publiques a effectué une visite à la Trésorerie Ministérielle auprès du Ministère de l'Equipement et de l'Agriculture.



Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°41-10 fixant les conditions et les procédures pour bénéficier des prestations du Fonds d'Entraide Familiale (FEF), il a été confié à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) en vertu d'un accord conclu entre l'Etat et cet organisme et approuvée par voie réglementaire, la gestion des opérations initiées par ce fonds.

Mis en place par la loi de Finances 2011 qui a prévu la création d'un compte spécial intitulé « Fonds d'Entraide Familiale », ce fonds est destiné à payer la pension alimentaire « nafaqa », dans les foyers en difficulté aux femmes et aux enfants mineurs, après la dissolution des liens du mariage et ce, dans l'attente de récupérer les versements dus par l'Etat.

Il contribuera ainsi à apporter des solutions au retard accusé dans l'exécution des jugements fixant la pension alimentaire ou en cas d'empêchement de son versement pour cause d'insolvabilité ou d'absence du débiteur ou s'il est introuvable et lorsque l'indigence de la mère est dûment constatée

En outre et à l'effet d'opérationnaliser les prestations à servir au titre du fonds, la Trésorerie Générale du Royaume a signé, une instruction conjointe n°15/2012, le 28 mai 2012 avec le Ministère de la Justice et des libertés portant sur les procédures relatives à la gestion des opérations financières et comptables de ce fonds.

Cette instruction conjointe a porté notamment sur :

- Les dispositions relatives aux conditions requises pour bénéficier des dotations du Fonds d'Entraide Familiale;
- Les modalités de liquidation et de paiement des sommes dues aux bénéficiaires ;
- Les procédures comptables mises en œuvre au niveau des services ordonnateurs et du comptable assignataire des recettes et de dépenses du compte en question;
- Les procédures de récupération des sommes payées indûment.

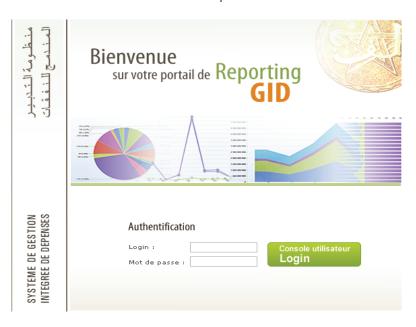


GESTION INTEGREE DE LA DEPENSE- REPORTING, UN ENJEU POUR LA PRISE DE DECISION

Par l'adjonction d'un service de reporting au Système de Gestion Intégrée de la Dépense « GID » mis en place par la Trésorerie Générale du Royaume, les administrations publiques seront désormais dotées d'un nouvel outil dépassant largement la restitution des seuls éléments budgétaires traditionnels des systèmes de comptabilité publique.

Les reportings représentent un ensemble de moyens et méthodes qui permettent de collecter, consolider, modéliser et restituer les données d'une organisation en vue d'offrir aux gestionnaires une aide à la décision et une vue d'ensemble de l'activité traitée.

Accessible à toutes les administrations publiques via l'adresse https://report.gid.-gov.ma, le service de reporting GID constitue une des grandes valeurs ajoutées de la mise en place d'un système centralisé de gestion budgétaire et comptable commun à l'ensemble des acteurs de la dépense.



L'objectif étant d'offrir le moyen de piloter la performance des services gestionnaires à travers la génération de rapports en mode interactif, avec une analyse multidimensionnelle qui répond aux besoins de chaque utilisateur, le service de reporting permettra aux gestionnaires de :

- sélectionner des données relatives à une période, un acteur, une région, ..;
- trier, regrouper ou répartir ces données selon les critères de leur choix et réaliser divers calculs (totaux, moyennes, écarts, comparatif d'une période à l'autre, ...);
- présenter les résultats d'une manière synthétique ou détaillée, le plus souvent graphique selon les besoins ou les attentes des dirigeants.

Les fonctionnalités et les critères d'analyse offerts couvrent les mesures usuelles utilisées au niveau des actes budgétaires et au niveau de la situation des crédits.

Le périmètre fonctionnel couvert par le service de reporting intègre également de nouveaux indicateurs et mesures dont principalement ceux relatifs aux marchés publics et ceux concernant les délais de séjour et de traitement des actes budgétaires et de dépenses au niveau des différents acteurs.

Le service « Reporting-GID » offre l'accès à des situations réglementaires prédéfinies et ce, par profil d'utilisateurs :

- Situation des crédits, des engagements et des émissions par acteurs (ordonnateurs, sous-ordonnateurs, comptables, direction régionales...);
- Situation consolidée des crédits et des engagements et des émissions par départements ministériels;
- Situation détaillée des émissions et des règlements par mois.

RESSOURCES HUMAINES



Appels à candidature

Dans le cadre de la réorganisation des services du réseau, la Trésorerie Générale du Royaume a lancé des appels à candidature pour l'accès aux postes de :

- Trésoriers régionaux dans les provinces et les préfectures, chef lieu de région.
- Percepteurs de ville pour les nouveaux postes créés au niveau
 - Agadir (1 perception);
 - Fès (3 perceptions); Marrakech (3 perceptions);

 - Oujda (2 perceptions);
 - Salé (2 perceptions);
- Casablanca (10 perceptions);
- Kenitra (1 perception);
- Meknès (2 perceptions);
- Rabat (2 perceptions);
- Tétouan (1 perception).
- Nouveaux régisseurs auprès des chancelleries diplomatiques et consulaires à l'étranger :
 - auprès des consulats du Royaume à :
 - Benghazi (Libye) ;
- Palma Mallorca (Espagne);
- Bologne (Italie);
- Nouadhibou (Mauritanie);
- Las Palmas (Espagne);
- . Sidi Belabbes (Algérie).
- auprès des ambassades du Royaume à :
 - Addis Abeba (Ethiopie) :
- Pretoria (Afrique du Sud) :
- Antananarivo (Madagascar);
- . Sanaa (Yemen) :
- Dacca (Bangladesh);
- · Yaounde (Cameroun);
- · Bangui (République centrafricaine).

Nominations

La Trésorerie Générale du Royaume a procédé au titre de l'année 2012, aux nominations de :

- M. Ahmed LAHRECH, Trésorier Ministériel auprès du Ministère de l'Intérieur :
- M. Abdellah FADILI, Trésorier Ministériel auprès du Ministère de l'Economie et des Finances;
- M. Mohamed, DINAR, Trésorier Ministériel auprès du Ministère de l'agriculture.
- M. Hamid BENHAMDOUCH, Trésorier communal de Casablanca.

Soutenance d'une thèse



M. Lahcen SBAI EL IDRISSI, Trésorier Ministériel auprès du Ministère de la Justice, a soutenu une thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques sous le thème : «Education et Croissance, le cas du Maroc» à la Faculté des sciences Juridiques Economiques et Sociales à Rabat, en présence de M. le Trésorier Général du Royaume.

COOPERATION



Programme régional de formation spécialisée sur le contrôle et l'audit au Liban



Représentant la Trésorerie Générale du Royaume, MM. Hassan ANNOUR chef de service du contrôle des dépenses des biens et services à la Trésorerie Ministerielle auprès du Ministère de l'Education Nationale et Hassan MARROUK, cadre à la

Direction de la réglementation et de la normalisation comptable ont participé au programme régional de formation spécialisée organisé par l'institut des Finances «Basil Fuleihan» en coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID), sous le thème : « Le contrôle et l'audit » du 7 au 10 mai 2012, à Beyrouth.

Ce programme qui a réuni 17 hauts fonctionnaires de 8 pays de la région Midle East and North Africa (MENA), a pour objectifs de permettre aux responsables de la gestion des finances publiques de développer leurs capacités en matière d'audit, de contrôle et d'identification des risques, notamment à travers :

- Une meilleure compréhension des liens entre l'audit interne et
- Un examen du rôle des organes de contrôle dans l'amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques ;
- Une prise de connaissance des aspects fondamentaux des missions de contrôle et d'audit dans le secteur public ainsi que les concepts et les techniques qui leur sont associés.

Visite d'étude relative au contrôle et à la paie des dépenses du personnel de l'Etat en France

Dans le cadre du programme annuel de coopération 2012 avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), une délégation de la Trésorerie Générale du Royaume a effectué une visite d'étude relative à la gestion intégrée du processus d'exécution des dépenses du personnel de l'Etat, du 21 au 26 mai 2012, à Paris.

Conduite par M. El Houcine AGHANIM, Chef de la division de la comptabilité et du traitement, la délégation marocaine composée de Mme Halima TOUDA, Chef du service du contrôle de la dépense du personnel à la Trésorerie Ministérielle de la Cour Royale, M. Mohammed BOUAOUDA, Chef du service du règlement et de la gestion des crédits budgétaires au Centre National des Traitements et M. Rachid BOUCHAMA, Chef du service de l'arbitrage en matière de dépense de personnel à la Direction de la Réglementation et de la Normalisation comptable s'est imprégnée de l'expérience française afin de contribuer positivement dans la réflexion initiée par la Trésorerie Générale du Royaume sur la refonte du système d'information Wadef@ujour pour l'intégration de la gestion administrative de l'ordonnateur.

Deuxième session de l'International Public Sector **Accounting Standards Board au Canada**



La Trésorerie Générale du Royaume a été présente à la deuxième session réunions de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSAS Board), au titre de l'année 2012, tenue du 11 au 14 juin

à Toronto. Cette session a connu la participation de MM. Noureddine BAMOU, Chef de la division des opérations comptable, Moulay Abderrahmane EL OMARI, Chef du service de la tenue de la comptabilité, Mohamed KABELMA, Chef du service de la normalisation et de la réglementation comptable et Rachid EL BEJJET, membre de l'IPSAS Board et cadre au service du Développement et du Partenariat Institutionnel.

Les principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour ont couvert, entre autres,:

- Le regroupement dans le secteur public ;
- Le cadre conceptuel des normes comptables du secteur public ;
- Le projet d'une directive sur la soutenabilité à long terme des finances publiques ;
- Le projet de mise à jour des IPSAS 6,7 et 8 ;
- Le modèle de supervision de l'IPSAS Board.

Lors de cette réunion, le Board a approuvé après vote, le lancement de trois documents de consultation portant respectivement sur le regroupement dans le secteur public, l'alignement des IPSAS avec les normes du reporting statistique ainsi que son plan d'action au titre de l'exercice 2012-2015.